



PSYCHIATRIE POUR ADULTES



Diagnosics principaux les plus fréquents

- 33.5% Troubles de l'humeur (affectifs)
- 21.7% Troubles mentaux par substances psycho-actives
- 15.6% Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants

Nombre
de cliniques

134

Durée de séjour moyenne
(hors psychiatrie forensique)

30.2
jours

Psychiatrie stationnaire

Nombre de patient-e-s
89 012

Moyenne d'âge
45.5

49.6%
50.4%

OBJECTIF : réduire l'importance
d'un trouble psychique

RÉSULTATS DE MESURE 2025

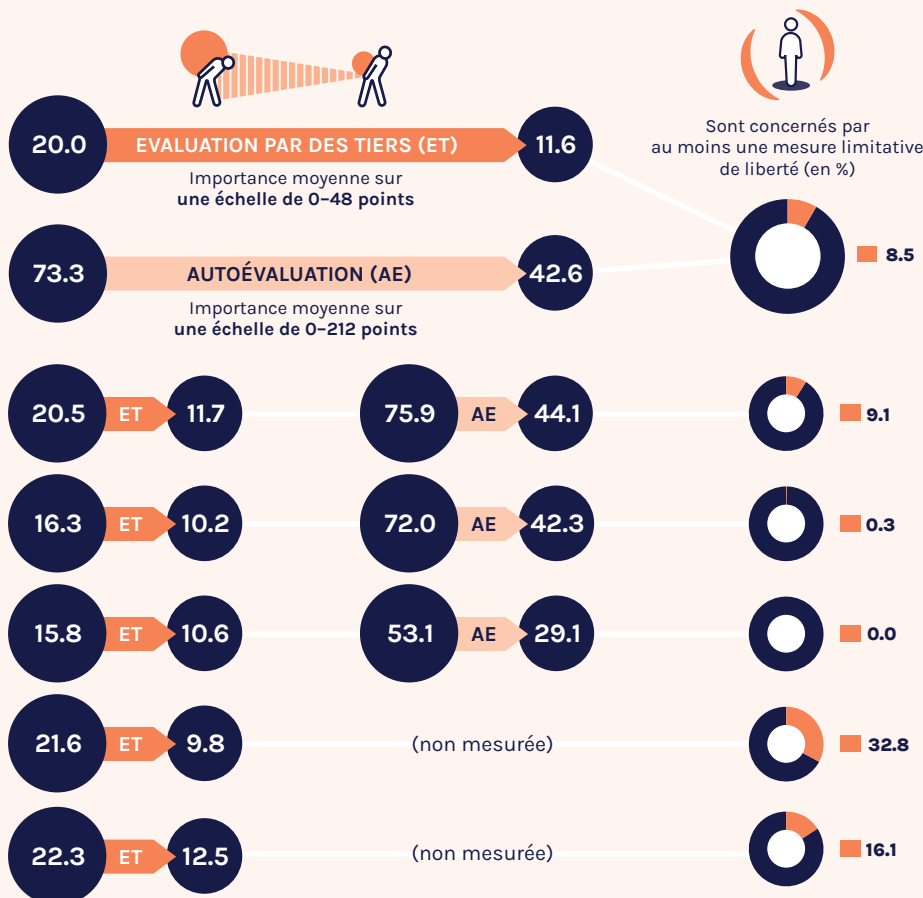
Importance des symptômes

par des troubles psychiques,
des limitations physiques,
des limitations fonctionnelles sociales

Mesures limitatives de liberté (MLL)

uniquement en cas de risque
de mise en danger de soi et d'autrui

Toutes les cliniques
de psychiatrie pour adultes
(MLL en % hors psychiatrie forensique)



Évolution

Depuis l'année de mesure 2021, on observe, pour l'ensemble des cas traités dans toutes les cliniques, une évolution significative à la hausse des valeurs d'admission et des valeurs différentielles, telles que évaluées par des tiers en fonction de l'importance des symptômes. Au niveau des types de cliniques, on constate également, en psychiatrie forensique, une évolution significative à la hausse des valeurs différentielles.



Résultats
détaillés

www.anq.ch



PSYCHIATRIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS



Diagnosics principaux les plus fréquents

- 40.6% Troubles de l'humeur (affectifs)
- 19.4% Troubles névrotiques
- 15.4% Troubles du comportement et troubles émotionnels dès enfance ou adolescence

Nombre de patient-e-s
6364

Moyenne d'âge
14.7

70.4%

29.6%

Nombre
de cliniques

26



Durée de séjour moyenne

**29.7
jours**

Psychiatrie stationnaire



**OBJECTIF : réduire l'importance
d'un trouble psychique**

RÉSULTATS DE MESURE 2025

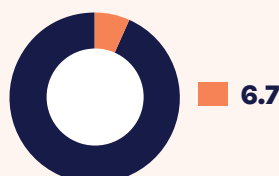


Importance des symptômes

par des troubles psychiques,
des limitations physiques,
des limitations fonctionnelles
sociales



Sont concernés
par au moins une mesure
limitative de liberté (en %)



Mesures limitatives de liberté (MLL)

uniquement en cas de risque
de mise en danger de soi et d'autrui

Évolution

Depuis l'année de mesure 2021, on observe une tendance à la baisse significative de la valeur différentielle obtenue à partir de l'autoévaluation de l'importance des symptômes.



**Résultats
détaillés**

www.anq.ch